

La prison de murs troués...

Essai d'analyse d'une micro-architecture carcérale de l'embrasement

David Scheer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/8833>

DOI : 10.4000/champpenal.8833

ISSN : 1777-5272

Éditeur

Association Champ pénal / Penal field

Référence électronique

David Scheer, « La prison de murs troués... », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. XI | 2014, mis en ligne le 12 juillet 2014, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/8833> ; DOI : 10.4000/champpenal.8833

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Champ pénal

La prison de murs troués...

Essai d'analyse d'une micro-architecture carcérale de l'embrasement

David Scheer

L'auteur tient à remercier les évaluateurs anonymes pour leurs remarques et critiques, ainsi que pour leur soutien relatif à la voie d'analyse particulière que tente d'emprunter cet article.

Introduction

La terminologie est le moment poétique de la pensée. (Giorgio Agamben, 2007, 7)

- 1 Communément, une prison est édifiée par une composition architecturale simple : une structure en gigogne dans laquelle des murs forment des espaces de plus en plus restreints, du mur d'enceinte à la cellule à la manière des poupées russes. Ces murs sont régulièrement percés afin de permettre le passage d'une pièce à l'autre. Ainsi, des grilles, des portes (avec ou sans œilleton, munies ou non d'un guichet), des sas, des tourniquets, des fenêtres (avec ou sans barreaux ou caillebotis) sont des éléments communs qui viennent habiller les murs de la prison. Ces « trous » dans les murs seront l'objet de cette contribution ; nous étudierons les objets communs de l'enfermement – la porte et la grille, la fenêtre et les barreaux – qui font que l'espace devient prison.
- 2 Sortons dans un premier temps de la prison pour définir plus précisément l'essence de ces objets que nous utilisons et franchissons chaque jour. Cette description d'apparence simple permet cependant d'expliquer la banalité du quotidien dans sa matérialité la plus commune, comme hors des murs de la prison. En termes architecturaux, une porte est une structure permettant l'entrée et la sortie d'un bâtiment ainsi que la circulation entre ses pièces. Le terme issu du latin signifie « passage » et se spécialise rapidement avant de se diffuser au cours du XVII^e siècle dans le langage courant pour désigner tout dispositif concret d'entrée ou de sortie placé sur un mur (Rey, 2006). Du grec *thur(a)*, la porte est un dispositif (et non seulement un vide) muni d'éléments multiples permettant la défense contre le dehors. Dans l'étymologie européenne, la porte est vue de l'intérieur de la maison, dans une idée de protection contre le dehors, le *hors la porte* (Dibie, 2012). Jean-Marie Pérouse de Montclos, en architecture, la définit aujourd'hui comme *une baie de*

communication fermée par des vantaux. La porte se distingue des autres baies formant communication, comme certaines arcades, par ses vantaux et par sa fonction précise dans la distribution (Pérouse de Montclos, 2011, 188). Une porte est donc composée par une « baie », orifice par lequel le corps peut passer, et éventuellement d'un « huis », partie mobile soutenue par le chambranle permettant la fermeture. Parfois, le verrouillage de cette fermeture est permis par une serrure. L'épaisseur du mur dans lequel la baie est percée conditionne l'existence d'un seuil, espace constituant l'accès à un lieu en un point limite. Historiquement, la porte revêt des enjeux religieux, symboliques, philosophiques, anthropomorphiques, esthétiques, rationnels qui en font un objet particulier, à la fois si commun et si crucial. Elle est donc le support de nombreuses fonctions : symbole (selon l'orientation, la taille, la visibilité), protection contre les intrusions, isolation (thermique, acoustique, hygiénique), séparation des sphères publique et privée, garante de l'intimité, organisation des espaces...

- 3 La fenêtre est également une baie percée dans un mur, mais cette ouverture, contrairement à la porte, ne descend pas jusqu'au sol et ne permet donc pas, théoriquement, le passage du corps. L'usage du terme « fenêtre » apparaît au cours du XII^e siècle, et la fermeture en est une caractéristique première (Pérouse de Montclos, 2011, 192). En effet, étymologiquement, le terme *fenestra* désigne à la fois l'ouverture et le châssis fermant cette ouverture (Rey, 2006). Les fonctions de la fenêtre sont également multiples. Il s'agit notamment de l'éclairage et de l'aération, de la vue (à double sens ou à sens unique), de la communication verbale ou du passage d'objets (historiquement, l'évacuation des déchets).

Vers une étude des objets architecturaux en tant que dispositifs

- 4 *J'appelle dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants* (Agamben, 2007, 31). Quoi de mieux que l'architecture pour illustrer cette définition ? En effet, chaque objet ou bâtiment créé est la matérialisation d'un projet, le fruit d'une conception destiné à être utilisé ou pratiqué, regardé ou ressenti. Le dispositif tel que conceptualisé par Agamben revêt effectivement la stature de construction ; une construction édifiée – consciemment ou non – ayant utilité. Il reprend, en quelque sorte, la notion d'appareil (*gestell*) chez Heidegger qui matérialise (...) *le renvoi à une économie, c'est-à-dire à un ensemble de praxis, de savoirs, de mesures, d'institutions dont le but est de gérer, de gouverner, de contrôler et d'orienter – en un sens qui se veut utile – les comportements, les gestes et les pensées des hommes* (Agamben, 2007, 28). Or, le dispositif – et c'est bien là son utilité – est également vécu, expérimenté, testé, éprouvé. Si le dispositif est assorti d'une série de gestes, de pratiques et de discours, il est également détourné et se transforme à travers les conduites de ceux qui y sont saisis. S'instaure ainsi une sorte de dialogue, conscient ou inconscient, entre dispositifs et êtres vivants, où l'un influe – voire circonvient – en permanence l'autre.
- 5 Cet article veut décrypter, en se focalisant sur les objets ordinaires que sont les portes et les fenêtres¹ une certaine matérialité banale qui prend toute son importance dans la vie quotidienne – carcérale en l'occurrence – dans le sens où elle conditionne, en partie du moins, les actions et les déplacements. L'objet est ici analysé comme une matérialisation de l'espace ; il fonde le lieu en instaurant une découpe ou une circonscription matérielle. Objets (et donc espaces) sont le « moule » des relations et des rapports sociaux ; *comme un*

gaufrier le ferait d'une gaufre (Latour, 1994, 597). Sans être aussi conditionnant, nous étudierons dans ce texte des objets qui forment l'espace – la cellule, le couloir de détention, la cour de promenade... – et qui structurent, dans une certaine mesure, les actions et les interactions (Garabua-Moussaoui, Desjeux, 2000). Ces objets fixes, la *porte* et la *fenêtre*, servent donc ici à comprendre à la fois la manière dont l'objet fait espace en matérialisant en un lieu et en un moment un rituel, une gestuelle, une pratique ou un discours, et comment l'objet – et donc l'espace – conduit les rapports sociaux et les rapports de pouvoir en prison. Dans cette logique, la première partie vise à appréhender les rationalités en jeu dans le processus de conception des portes et des fenêtres de prison, d'abord dans leurs aspects techniques ensuite dans les pratiques prévues par le concepteur. La seconde partie met l'accent sur les pratiques quotidiennes et l'expérience vécue aux travers des portes et des fenêtres : d'abord, en tant que soubassement de l'expérience de la détention ; ensuite comme jeu de pouvoirs et de contournements.

Méthodologie

La présente contribution est issue d'une réflexion plus large sur l'espace et la prison dans le cadre d'une thèse de doctorat en cours en criminologie. Ce travail, débuté à la fin de l'année 2010 et financé depuis octobre 2012, vise à appréhender l'espace carcéral, à la fois dans son processus de conception et dans son aspect vécu. Ainsi, plusieurs immersions ethnographiques au sein d'établissements pénitentiaires (sélectionnés pour leurs contrastes) ont été effectuées. Une nouvelle période d'observation est également en cours dans une prison en phase d'ouverture (avant même l'arrivée des premiers détenus).

Dans ce cadre, de nombreux entretiens ont été effectués avec les acteurs des détentions, principalement les agents pénitentiaires et les personnes incarcérées. D'autres pérégrinations en prison (dans le cadre d'autres recherches, ou de visites sporadiques) viennent également nourrir la réflexion.

La présente contribution est également enrichie par la récolte et l'analyse préliminaire de divers documents relatifs à l'architecture des prisons, principalement en Belgique francophone (plans, cahiers des charges des performances, projets architecturaux...). Dans ce cadre, des entretiens ont été effectués : des architectes, des chefs de projets, des urbanistes ou des maquettistes ont été entendus.

I - Conception des portes et fenêtres : de la technique aux usages

C'est cela la réclusion, la mise en application d'une peine afflictive et infamante à l'abri de lourdes portes réputées infranchissables. (Pascal Dibie, 2012, 221)

1) Une technicité entre spécialisation et innovation

- 6 La porte se distingue de certains objets architecturaux par la force symbolique qu'elle dégage. En matière carcérale, la porte fonde la prison dans son idée même. C'est la porte qui se referme à la fois *derrière* et *sur* l'individu condamné. L'expression « taule » pour

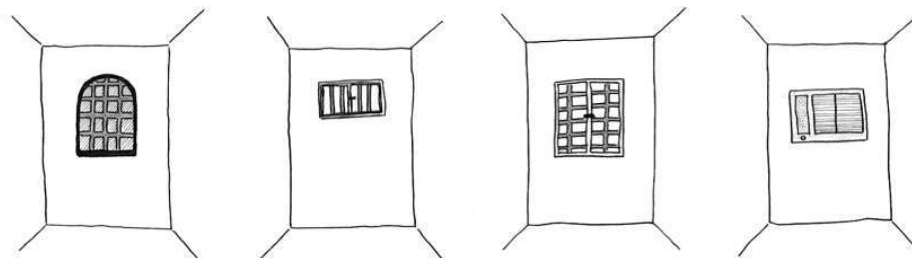
désigner la prison apparaît d'ailleurs au cours du XIX^e siècle (Rey, 2006) lorsque la taule remplace le bois et le fer pour la construction des portes de cellules. Ce sont les portes d'entrées des prisons qui sont le plus souvent marquées symboliquement, telles des forteresses (lourdes portes cloutées, surmontées parfois d'une maxime ou d'un symbole de la justice), pour impressionner, intimider, tourmenter. *The gate marks the transition between the world outside and the world inside prison* (Brodie, Croom, Davies, 1999, 54). Pascal Dibie (2012) lie chronologiquement, au XIII^e siècle, l'apparition de l'emprisonnement comme technique d'enfermement et la généralisation de la serrure à pêne dormant, reprenant la définition de A. Stroobants de ce mécanisme : *Les serrures à pêne dormant sont des serrures à gardes fixes, dont le pêne ne peut s'engager ou se dégager de la gâche qu'à l'aide d'une clef. La clef, en tournant, soulève une gorge, qu'un ressort maintient en place ; elle libère en outre un ergot, c'est-à-dire l'arrêt du pêne engagé dans les encoches taillées dans la partie supérieure du pêne. Poursuivant sa rotation, la clef agit sur les barbes du pêne et le pousse en avant ou en arrière* (Dibie, 2012, 226). Ce parallèle illustre déjà l'ingéniosité et la complexité technique des objets fondateurs de la prison et inhérents à celle-ci ; des objets fonctionnels *a priori* simples dans leur usage, mais complexes dans leur conception et les routines qu'ils suscitent.

- 7 À l'intérieur des murs, les portes et les grilles permettent, en prison comme ailleurs, le passage d'une pièce à l'autre ou la fermeture d'un lieu. Ces objets sont régulièrement munis d'accessoires : la clenche qui permet le maintien en position ouverte ou fermée, la serrure qui permet le verrouillage du dispositif, le guichet qui permet le passage d'objets de taille restreinte en empêchant le franchissement par l'homme, l'œilleton qui offre une possibilité de regard dans une pièce... Notons ici, en aparté du propos, que la différence entre l'œilleton et le guichet réside dans la direction des actions que permettent ces accessoires. L'œilleton est à sens unique : un individu surveille l'autre sans que ce dernier ne puisse le savoir ou le voir. Le guichet est, quant à lui, à double sens : une ouverture est découpée et permet l'échange mutuel. Parfois (notamment dans les prisons belges), l'œilleton disparaît et est remplacé par un guichet muni d'un Plexiglas (qui empêche le passage d'objets). Le regard de l'un se trouve alors confronté au regard de l'autre.
- 8 Parfois, les grilles ou les portes de prison ne sont pas situées directement sur le mur d'une pièce, comme c'est pourtant régulièrement le cas dans la plupart des constructions dans lesquelles nous vivons quotidiennement. En effet, en prison et comme dans diverses institutions destinées à contrôler des flux et des circulations de personnes (aéroports, théâtres, stades sportifs...), certaines grilles coupent un couloir. Ces grilles sont uniquement destinées à créer des sas qui permettront de contrôler le passage d'individus d'une zone à l'autre (et non plus d'un lieu précis à l'autre) ou de freiner et contrôler les mouvements de groupes. On peut donc observer une spécialisation des portes et des grilles qui deviennent de véritables outils de contrôle et de sécurité passive². Ainsi, en Belgique, une entreprise privée spécialisée dans les portes coupe-feu et autres dispositifs blindés possède le monopole de la construction des portes de cellules des nouvelles prisons construites sur le territoire du Royaume. Il s'agit d'un monopole de fait. Les partenaires privés³ en charge de la construction des nouvelles prisons se tournent en effet vers le seul constructeur dont les portes ont passé avec succès les exigeants et coûteux tests de résistances de l'administration pénitentiaire, évitant ainsi d'importants coûts et une perte de temps conséquente.
- 9 La complexification des dispositifs habituellement simples est également une caractéristique des portes et des grilles en prison : les serrures possèdent souvent des

doubles mécanismes, elles permettent parfois des positions multiples (ouverte ou fermée, verrouillée en position ouverte ou fermée, totalement bloquée, permettant ou non un verrouillage secondaire...). À ces serrures, il faut dans les lieux de sûreté ajouter toutes les variétés possibles et robustes de loquets, verrous, targettes, fléaux ainsi que les judas qui vont avec les hommes et qui depuis 1978 désignent cette « petite ouverture pratiquée dans une porte pour épier sans être vu » (Dibie, 2012, 226). La mise en place de plus en plus fréquente, de tourniquets, illustre cette complexification des objets d'entrée et de sortie. En effet, des cylindres grillagés, placés verticalement et ouverts latéralement de part et autre, permettent la gestion de flux de personnes qui transitent d'un espace à l'autre par ce mécanisme. Ceux-ci ne peuvent que passer individuellement au travers d'une hélice composée de trois (ou quatre) pales grillagées.

- 10 L'analyse des fenêtres, quant à elle, révèle la manière dont les hommes ont traité leur relation entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment selon les époques (Segaud, 2008, 124). À la différence des portes et des grilles, les fenêtres ne laissent passer que la lumière et la vue, empêchant (en principe) le passage du corps. Elles remplacent, en tout ou en partie, le mur.
- 11 Comme les portes, les fenêtres de la prison sont également habillées de divers accessoires : vitres, barreaux, caillebotis, mécanismes d'ouverture divers et plus ou moins permissifs... La plupart du temps, d'épais barreaux viennent quadriller la vue depuis les cellules ou les bureaux. Généralement, il ne s'agit que d'un dispositif sécuritaire qui a pour seule vocation la défense contre les évasions ou les intrusions. Parfois, cet objet proprement carcéral est revisité par quelque architecte bienveillant. Alors, les barreaux deviennent horizontaux pour offrir des zones d'ombre au sein des cellules brûlantes en été... Souvent, ces petits efforts architecturaux sont réduits à néant lorsque des caillebotis sont placés en superposition des barreaux (dans toutes les prisons que nous avons eu l'occasion de visiter, sans exception, des caillebotis sont placés sur toutes ou une partie des fenêtres de cellules). Destinés à éviter les yoyos – gestes de pendule effectués avec un drap déchiré pour transmettre des objets d'une cellule à l'autre, par les fenêtres – et autres jets de détritrus ainsi que pour ôter la possibilité aux détenus d'utiliser de petits miroirs pour observer les angles morts et communiquer, ces fins grillages resserrent la fenêtre et obstruent davantage la vue.
- 12 Ainsi, en plus d'un processus de spécialisation, la fenêtre de prison (de cellule principalement) est l'objet de nombreuses innovations – contrairement à la porte ou la grille qui n'évoluent que peu à travers les époques. À titre d'exemple, une comparaison de quatre prisons belges d'époques différentes (toujours en activité) est éclairante.

Illustration : Fenêtres de cellules



Dessins personnels inspirés des journaux de terrains.

- 13 Une des plus vieilles prisons du Royaume comporte des fenêtres calquées sur les vitraux : des barreaux croisés comblent une baie en arcade, et cette structure d'épais carreaux en verre opaque bouche la vue. Ces fenêtres avaient l'avantage de ne pas distraire le détenu, qui se tournait alors vers la porte de cellule dans laquelle un guichet pouvait être ouvert afin d'assister à la messe organisée au centre de la détention (les cellules étant placées en anneaux superposés autour de ce centre). Quelques années plus tard est construit un établissement pénitentiaire également d'inspiration monastique. Néanmoins, les fenêtres de cellules sont revisitées. Ce bâtiment, toujours en fonction lui aussi, comprend d'étroites fenêtres placées en hauteur et symbolisant l'accès vers la voie divine de la rédemption. Plus d'un siècle plus tard, une prison dite de « haute sécurité » est construite. Dans ce cadre, nous retrouvons des châssis de fenêtres classiques doublés de barreaux. Souvent, des caillebotis sont ajoutés en troisième couche. Aujourd'hui, dans un établissement tout juste construit (en partenariat public/privé), les fenêtres de cellules sont encore différentes. Les barreaux sont intégrés entre deux épaisses vitres de plexiglass fixes qui coïncident un store dont la remontée n'est pas possible⁴. À travers ces quatre exemples, nous pouvons déceler plusieurs rationalités (voire des imbrications de rationalités). De l'évitement de la distraction à la sécurité, en passant par la quête d'amendement, nous voyons aujourd'hui apparaître des fenêtres de cellules qui illustrent l'hybridation d'une volonté de sécurisation optimale couplée d'un dessein de contention des comportements. Il est intéressant de noter, ici, l'innovation pénitentiaire. En effet, le caillebotis, qui n'était au départ qu'une punition infligée aux détenus qui usaient de l'ouverture permise par les barreaux, fait aujourd'hui partie intégrante de l'objet « fenêtre de cellule ».

2) Usages prescrits : une visée monopolistique

- 14 La caractéristique première des objets « grilles » et « portes de prison » réside dans leurs usages, et principalement dans le monopole de l'usage par une partie des utilisateurs : les agents pénitentiaires. En effet, seul le personnel de l'établissement pénitentiaire possède le pouvoir réel d'agir sur l'ouverture et la fermeture des portes/grilles. Lorsque les détenus ont la possibilité d'effectuer les mêmes actions, c'est presque toujours sous la tutelle d'un membre du personnel. Après avoir demandé l'ouverture d'une grille, le détenu doit attendre le déverrouillage électronique (plus rarement mécanique) de la serrure par un agent (qui se trouve parfois dans un centre de commandes à l'autre bout de l'établissement). Même lorsque le détenu possède les clefs de sa cellule, le fait de pouvoir jouir du choix de la fermeture ou de l'ouverture de sa propre porte est conditionné par la volonté de l'agent (qui possède la clef de la serrure principale, celle-ci chapeautant le mécanisme de la serrure secondaire). Ce monopole de l'usage de la serrure fait l'objet d'un véritable apprentissage (comment ouvrir une porte de cellule de manière sécurisée) et de rites initiatiques divers (les clefs oubliées par un agent sur le bureau seront cachées par un collègue plus expérimenté). Par exemple, la remise du trousseau de clefs à un agent stagiaire (en formation) fait l'objet d'un cérémonial : *Voici les clefs de la section. C'est plus important que ta vie ici. Si tu les perds, on est tous morts... Mais tu seras mort avant tous les autres. Aime ce trousseau plus que ta femme, mon garçon !*, disait un chef de section à un agent en formation. Plus frappant encore, les agents techniques⁵ récemment recrutés sont les premiers à être envoyés à la réparation des serrures défectueuses. Sur place, une véritable initiation a lieu.

Anecdote de terrain n° 1

Aujourd'hui, je passe la journée au sein du service technique de la prison W. Lors du briefing, l'assistant technique me présente à l'agent qui va me faire découvrir le service. Lors de la présentation, il lui glisse, accompagné d'un clin d'œil et d'un sourire : « *Si tu as une serrure, tu l'y envoies en priorité* ». La journée est assez calme : nous sommes envoyés sur sections pour remplacer des ampoules et déboucher des toilettes, ou nous recherchons une panne de photocopieuse avec un détenu employé au service technique. Juste avant la fin de la journée, un agent technique vient alors vers moi, tout sourire. Un bon de réparation vient d'arriver : il s'agit d'une grille qui se verrouille mal.

Nous nous rendons sur place en poussant le chariot d'outils. Après quelques tests, l'agent démonte la serrure devant moi en m'expliquant, non sans fierté, le double fonctionnement de la serrure – à la fois mécanique et électronique. La panne est rapidement détectée par l'agent. Ensemble, nous plaçons un rivet pour solidifier la liaison entre deux pièces du pêne de la serrure qui avaient tendance à se désolidariser. Il me tend ensuite un tournevis : « *Le remontage c'est pour toi !* », en m'expliquant que la première intervention technique sur une serrure est toujours un événement important dans une carrière et que, pour ne pas l'oublier, j'aurai droit à une tape derrière la tête à chaque erreur de remontage... Je m'applique donc : ajuste le pêne à son emplacement, serre les deux premières vis de fixation, vérifie que l'enclenchement mécanique correspond à l'enclenchement électronique, serre une troisième vis, « *Hummm...* », l'agent grogne. Je m'empresse d'enlever la vis, l'agent me sourit en regardant la plaque de commande électronique. Je comprends et place la plaque en faisant attention au passage des fils, je vérifie le fonctionnement des détecteurs électroniques... En remplaçant la dernière plaque de protection et en serrant les dernières vis, je suis soulagé. Dernier test en relation radio avec le centre de commandement qui actionne l'ouverture de la grille. La serrure fonctionne.

Au débriefing de la journée, l'assistant technique, après m'avoir demandé comment s'était passé mon observation au sein de son service, questionne l'agent qui m'a accompagné : « *Alors, il a reçu une gifle ?* ».

- 15 Les portes donnent également le rythme des journées en détention (Marchetti, 2001). Le matin, elles s'activent à la mesure des rondes de distribution de café. En journée, elles donnent le coup de départ pour les allers et retours en cour de promenade ou aux ateliers. Le soir, elles sonnent le glas de la journée. Portes et grilles constituent donc les instruments de l'orchestration de la détention ponctuant la temporalité, notamment par le bruit (des mouvements collectifs, des rondes aux guichets...) et assurant une circulation – tantôt circulaire et sécuritaire, tantôt plus fragmentée, mais souvent révélatrice d'une « *ambiance de détention* » propre à chaque établissement. Dans et par l'espace architectural particulièrement segmenté des prisons modernes, les circulations et les flux sont minutieusement calculés. C'est à la fois la formalisation des pratiques par le personnel de surveillance (liées aux injonctions sécuritaires venant de la hiérarchie et du politique) et la performativité des lieux qui est en jeu. S'agissant de l'organisation interne des mouvements à laquelle les professionnels de la surveillance sont tenus, les circulations de détenus sont orchestrées à la fois par des temps de bouclage – toutes les portes de cellules et les grilles de la détention sont fermées – et des temps d'attente – l'agent de surveillance ou le détenu est coincé dans un sas. Un agent (généralement l'un de ceux qui ont une grande expérience de l'établissement) tient parfois personnellement le rôle de « *chef circulations* ». En poste au rez-de-chaussée, généralement au sein de l'anneau entourant le poste de contrôle, il coordonne l'ensemble des flux. En concertation avec les agents de ce centre de contrôle, il annonce les temps de bouclage – aucun agent ne peut alors laisser partir un détenu de sa section – et amorce les départs des

mouvements collectifs (allers et retours des préaux, départs aux activités, à l'atelier ou au sport).

- 16 Plus largement, les circulations internes sont mises en orchestration par l'appareillage à la fois très simple et complexe de grilles et de portes dont l'ouverture se commande à distance, par des agents pénitentiaires en place au sein de l'un des postes de commande de l'établissement. Il est parfois frappant de remarquer que les couleurs des grilles et des portes correspondent directement à un poste de contrôle respectif. Ainsi les grilles seront rouges en détention (*i.e.* la zone où sont présents les détenus et dont l'ouverture dépend des centres de commandes de détention), bleues hors détention (*i.e.* en zone administrative et médico-sociale ou au pôle des activités, où les grilles sont reliées au centre de commandes principal), vertes pour le parcours des détenus arrivants (*i.e.* de la sortie du fourgon cellulaire au greffe de la prison, où chaque porte est actionnée par le poste « réception » de la zone portier), et grises en section (*i.e.* dans les couloirs de cellules dont les portes sont déverrouillées directement par l'agent). Si ces coloris ne changent pas grand-chose au fonctionnement interne – on ne remarque d'ailleurs pas ce code immédiatement –, ils en disent long sur la manière de concevoir les lieux. L'on se rapproche, sur papier mais aussi dans la concrétisation du bâti, d'un organigramme managérial ou d'un zonage industriel, avec un code couleur simple et efficace, lisible et intelligible immédiatement par les professionnels. La présentation PowerPoint de l'architecte – chaque zone de sécurité étant représentée avec une couleur simple et contrastée des autres, pour plus de lisibilité – se retrouve traduite dans les lieux construits.

- 17 Les « trous dans les murs » de la prison que nous venons d'évoquer répondent à une fonction première évidente : permettre le passage, du corps ou de la vue, de l'air ou de la lumière, au travers des murs tout en assurant la sécurité passive de l'établissement. Ces « trous » sont donc essentiellement fonctionnels en soi car ils permettent ou évitent les franchissements (et coordonnent parfois les divers déplacements ou gèrent les flux). Ils reflètent le projet même de l'institution. Si la porte ou la grille n'a que peu évolué au cours de l'histoire de la prison, la fenêtre de cellule est cependant l'objet de nombreuses modifications architecturales. La taille de la fenêtre, la présence ou non de barreaux ou la possibilité d'ouvrir un volet reflètent autant de rationalités : projet éducatif, sécurité, normalisation, contrôle... En règle générale, les personnes détenues ne possèdent presque aucun pouvoir d'action sur ces dispositifs (mais ce n'est pas toujours vrai, *cf. infra*). Ce sont les membres du personnel qui activent les portes et les grilles, et les fenêtres sont régulièrement bridées dans leurs mécanismes (limitant, par exemple, l'ouverture).
- 18 Néanmoins, la complexité des dispositifs carcéraux n'est parfois pas uniquement technique, elle est également à voir dans l'usage prescrit des objets simples : le degré d'ouverture d'un pan de fenêtre, le camouflage d'une grille, ou le sens d'ouverture d'une porte. Ainsi, le seuil de la porte est un espace symptomatique de la prison dans le sens où il traduit à la fois un débat quant à la conception architecturale des lieux d'enfermement et l'expérience de détention, à la fois pour les professionnels de surveillance et les personnes incarcérées. Car le seuil instaure de l'interaction et permet de gérer la relation à l'autre (Segaud, 2008, 122), la porte devient un objet de réfraction d'une politique de l'incarcération ainsi qu'un objet technique en débat. Il est donc possible de déceler un

projet pénitentiaire rien qu'en décortiquant l'objet « porte ». À titre d'exemple, l'ouverture des portes de cellules vers l'extérieur (*i.e.* vers le couloir) comme c'était le cas dans la célèbre prison de Philadelphie où les détenus bénéficiaient davantage d'espace exploitable en cellule, a vite été interprétée comme un obstacle à la surveillance (à la fois en terme de force musculaire déployée, de visibilité restreinte des couloirs de sections, et de perte de l'effet bouclier protégeant le personnel d'intervention). Ainsi, l'écrasante majorité des portes de cellules s'ouvrent aujourd'hui vers l'intérieur des cellules (De Brouwer, 2009). Mais surtout, dans les routines et la pratique cette fois, le seuil de la porte – de cellule, mais aussi dans une autre mesure, d'entrée dans l'établissement ou dans les sections – combine tous les éléments constitutifs de l'expérience carcérale : fermeture, isolement, solitude, tension relationnelle, proximité de contact, incertitude, non maîtrise, infantilisation... Il s'agit de *l'espace de la différence, de la mise en abîme, d'un processus de différenciation, et ce sans discontinuité* (Rebout, 2008, 43). En tant que premier espace de contact entre les agents pénitentiaires et les détenus, il s'agit logiquement et en premier lieu d'une zone de tension. Mais la porte représente également la prison en elle-même. L'ouverture sera toujours brève, et la fermeture est la règle. Abscons ou lacunaire serait donc le programme de recherche qui dissocierait l'étude du projet du dispositif pénitentiaire bâti de l'expérience et du vécu qu'il suscite.

II - Le vécu face aux portes et fenêtres : expérience(s) et adaptation(s)

Les barreaux y sont [en prison] plus que jamais présents, mais discrets, parfois invisibles, faits pour être intériorisés. (Olivier Razac, 2009, 197)

1) Les objets carcéraux, fondements d'une expérience primaire de la prison

- 19 La première expérience de mise en cellule est toujours relatée comme un traumatisme. Lorsque nous analysons les premiers gestes d'une personne incarcérée, et outre le fait de s'asseoir ou se coucher sur le lit – autre objet central dans l'expérience carcéral –, les actions sont dirigées soit vers la porte : l'oreille collée contre le métal froid ou les poings cognant la taule qui représente la seule possibilité de sortie, soit vers la fenêtre : la voix permettant de communiquer avec d'autres ou le regard orienté vers la seule potentielle vue sur un autre chose.
- 20 Au sein des différents établissements pénitentiaires dans lesquels nous avons pénétré, il est pourtant rare d'avoir une vue sur l'extérieur depuis les différentes zones du cellulaire (couloirs, sections, ateliers, salles de musculation...). Les seules ouvertures visuelles sont généralement les fenêtres des quelques bureaux des membres du personnel et celles des cellules. Il est important de noter que, sauf exception, la seule vision de l'extérieur de l'établissement pour les détenus est la vue dont ils jouissent depuis la fenêtre de la cellule. Du moins lorsque la cellule n'est pas tournée vers la cour de promenade comme c'est régulièrement le cas, et comme cela devient la norme (pour des « raisons de sécurité évidentes » les fenêtres des cellules ne pourront être dirigées vers l'extérieur du bâtiment ou vers le mur d'enceinte, indiquent régulièrement les cahiers des charges des performances pour les futures prisons). Il s'agit d'ailleurs souvent du seul élément qui

distingue une cellule d'une autre, et qui dès lors valorise ou dévalorise l'une ou l'autre cellule (qui n'ont d'autres signes distinctifs⁶). Ainsi, les cellules des derniers étages sont régulièrement appréciées ; elles offrent parfois la vue sur un arbre ou sur un rond-point fréquenté.

- 21 À côté des pratiques prescrites des portes et des grilles évoquées *supra*, les « trous dans les murs » possèdent également une fonction symbolique, en rapport avec l'artifice carcéral créé par leur présence, qui conditionne l'expérience des personnes qui évoluent dans l'espace carcéral. Il s'agit principalement des grillages qui remplacent certains murs, ou parfois simplement de l'habillage mural (principalement des concertinas⁷, et autres barbelés). Par exemple, des grillages peuvent entourer la cour de promenade. En cas de jet d'objets divers (cigarette, drogue, CD...) des cellules vers la cour, seul les ramassages d'objets en deçà de ce grillage seront sanctionnés. Car, si l'effet est le même (le détenu récupère l'objet lancé), le simple fait de franchir la frontière grillagée engendre une réaction différente de la part des agents (la tolérance n'est plus possible). Second exemple : les ateliers carcéraux, véritables petites usines en prison, sont régulièrement découpés en « cages grillagées ». Dans ce cas, les grillages du sol au plafond viennent véritablement remplacer les murs, tout en « rappelant le cadre » (la fonction sécuritaire semble, en effet, reléguée au second plan, tant ces grillages sont infiniment moins résistants que des murs). *L'autorité s'appuie encore sur des aménagements purement spatiaux peu assujettis aux technologies électroniques* (Pélegrin-Genel, 2012, 51).
- 22 Dans ce contexte, nous l'avons évoqué, le bruit des guichets des portes de cellules ou le claquement des lourdes grilles de la détention donnent également le rythme de la journée (*cf. supra*). Au seul son des diverses portes, les détenus savent souvent quand se préparer pour la promenade, quand se lever pour attendre la distribution de café ou quand se coucher après la dernière ronde avant l'extinction des feux. C'est à ce moment précis, après la dernière ronde de fermeture, qu'apparaissent deux perceptions paradoxales de la porte de cellule qui fondent une part de l'expérience primaire de l'incarcération : la fermeture et l'impossible intimité. D'abord, le détenu sait que la porte ne s'ouvrira plus de la nuit. Cette fermeture est à la fois salvatrice et inconvenante. D'un côté, elle rompt avec le quotidien de la détention, le détenu pouvant alors se laisser aller à ses rêveries. De l'autre, elle illustre la grossièreté de la prison par le fait de ne laisser qu'une porte lisse, sans clenche ni poignée, se refermer sur un individu. Ensuite vient l'heure des rondes. Répétés à intervalles réguliers, le regard de l'agent de surveillance à travers l'œilleton ou le guichet ne donne que peu de temps au détenu pour profiter de son infime intimité. Si la barrière de la pudeur sur la cuvette des toilettes est vite oubliée, le temps et les gestes de masturbation sont, par exemple, davantage protégés. Il s'agira alors de trouver le bon moment, ou la bonne posture pour ne pas être dérangé.
- 23 En journée, la porte est le lieu de contact privilégié entre les agents de surveillance et les personnes détenues. Le déverrouillage de portes se faisant le plus souvent à la clef, l'agent se trouve confronté directement au détenu. Le seuil de la porte est alors une *bulle* ou un *interstice* (Jaspart, 2010) où des relations peuvent se nouer ou quelques mots peuvent être partagés. Mais il s'agit également d'un lieu de tension entre un détenu mis sous pression – la seule échappatoire passant par la porte – et un agent placé *de facto* en première ligne. La confrontation entre professionnels et détenus, voire l'empoignade physique, a donc souvent lieu lorsque la porte est ouverte ou lorsqu'elle est refermée.

2) Adaptations : pouvoir, projet et contre-projet

- 24 Si la porte devient l'objet symptomatique des relations entre les agents pénitentiaires et les détenus, la fenêtre est imprégnée par les relations entre détenus. En effet, les « codes » de la prison sont régulièrement appris (et rappelés) par les fenêtres de cellules. Il s'agit en effet de la baie vers ses codétenus, ses compagnons d'infortune ou ses ennemis. C'est par la fenêtre qu'arrive, en général, le premier soutien ; un yoyo contenant alors une dose de tabac, un joint ou un peu de nourriture. Mais c'est aussi la voie d'arrivée des menaces criées depuis d'autres fenêtres ou depuis la cour de promenade, ou des jets de détritrus et d'urine. Ces deux objets : la porte d'un côté et la fenêtre de l'autre, que nous connaissons tous mais dont l'usage et la complexité fondent l'expérience de la prison, sont donc également l'occasion d'usages détournés.
- 25 Les portes sont régulièrement gribouillées d'inscriptions et de graffitis divers. Souvent ces écritures montrent l'appartenance d'une cellule, parfois son appropriation. Il en va de même pour les fenêtres de cellules : des rideaux de fortune sont tendus, ou un étendoir à vêtements est improvisé. Ici, il s'agit d'améliorer le quotidien. L'usage des yoyos correspond tout à fait à cette volonté de détourner l'espace laissé entre les barreaux à son avantage. S'il ne s'agit pas toujours d'un renversement de pouvoir, il s'agit parfois d'une tentative de tourner en dérision le regard de la surveillance, voire de le dénoncer. La lentille de l'œilleton est par exemple transformée, à l'intérieur de la porte, en pupille d'un œil griffonné au feutre. Parfois, l'œilleton remplace le sexe d'une femme lorsqu'un poster pornographique est placardé sur la porte.
- 26 Les grilles de la détention, si elles ne peuvent subir ce type de tentative d'appropriation, sont également détournées ; l'usage réel par les détenus contraste alors avec les usages prescrits par l'institution. *Chaque lieu [nous ajouterions, chaque objet] génère des codes, un mode d'emploi qu'on peut s'approprier ou au contraire transgresser* (Pélegrin-Genel, 2012, 17). Le tourniquet pourra parfois être un terrain de jeu : le détenu voulant énerver les agents pénitentiaires s'accrochera alors à l'une des pales et fera plusieurs tours sans qu'un agent ne puisse l'en empêcher. Le temps ainsi monopolisé engendrera du retard dans les mouvements collectifs et le détenu affichera le pouvoir (de contrer les injonctions et d'avoir une incidence sur la gestion carcérale) qu'il possède. Les détenus (qui demandent l'ouverture des portes à la voix ou, plus souvent, en appuyant sur un bouton d'appel) jouissent donc d'une marge de manœuvre mineure, comme en témoigne l'anecdote de terrain *infra*.

Anecdote de terrain n° 2

Les usages des grilles au sein du cellulaire⁸ peuvent différer d'un établissement pénitentiaire à l'autre. Les extraits *infra* sont issus d'immersions ethnographiques au sein de deux prisons belges, l'une construite en 1876, l'autre ouverte en 2002.

La prison X est un des derniers établissements pénitentiaires construits en Belgique, il s'agit d'une prison-modèle où la sécurité passive est un mot d'ordre et où les détenus purgent de longues peines. Au sein du cellulaire, les circulations sont savamment réglées : un agent pénitentiaire reçoit la tâche unique de coordonner les différents déplacements, individuels ou collectifs, de détenus. Il s'agit principalement d'assurer le bon déroulement des mouvements de groupes (lors des allers retours en promenade) et d'éviter les regroupements ou les rencontres non désirées, en assurant des temps de bouclage. Toute la vie de la prison est alors gelée le temps qu'un « détenu spécial » aille à la douche, ou que le « mouvement préau » soit terminé. Dans ce cellulaire, les détenus peuvent souvent se déplacer seuls : ils sortent de leur section sous les injonctions de l'agent de section et se rendent

ensuite à leur destination (centre médical, visite, ateliers, salle de sport...). Tout au long du trajet, ils devront franchir des grilles. Pour ce faire, un bouton d'appel est situé sous chaque clenche. À chaque demande d'ouverture, le centre de commandement sollicité (il y a quatre centres différents dans cet établissement : un centre cellulaire, un centre « médico », un centre « réception » et un centre général « PCI », sans compter les portes actionnées par le « portier ») discerne, de visu ou par caméra, la personne et déverrouille, ou non, la grille. Le détenu (ou l'agent qui est soumis aux mêmes procédures) referme alors la grille derrière lui et le mécanisme se verrouille à nouveau. Au sein de la prison X, il arrive que certains détenus jouent avec ces règles parfois pesantes. Notamment, ils laissent les grilles ouvertes après leurs passages, créant ainsi une faille dans le dispositif de sécurité. De tels comportements, en sus d'énervement profondément les agents qui sont alors contraints à courir pour refermer les grilles, aboutissent parfois à un rapport disciplinaire qui sanctionne le défaut d'obéissance à injonction. Un détenu lancera ironiquement à l'agent : *« Pourquoi tu me demandes toujours de fermer les grilles ? T'as peur des courants d'air ? »*. (...)

La prison Y est un établissement datant de 1876, de taille modeste, abritant des prévenus, des condamnés et des internés. Il y règne une ambiance souvent qualifiée de « familiale ». Au sein du cellulaire, les différentes grilles qui séparent les ailes de détention aux différents services (infirmerie, vestiaire, service psychosocial...) répondent au même fonctionnement que dans la prison X : la pression du bouton d'appel précède une ouverture à distance du dispositif. Cependant, la majeure partie du temps, les grilles sont laissées ouvertes, les uns et les autres jouissant de la fluidité ainsi créée. Dans ce cadre, les détenus qui désirent énerver les membres du personnel referment les grilles derrière eux, obligeant ainsi l'agent pénitentiaire à demander et attendre l'ouverture de la grille.

- 27 Dans d'autres cas, l'enjeu sera, pour les personnes incarcérées, de briser la surveillance, voire de l'inverser. Certaines cellules (les « cellules américaines ») possèdent une porte doublée d'une grille. La grille, côté intérieur, sera parfois utilisée par le détenu comme une étagère ou un étendoir, masquant ainsi l'œilleton. Cet œilleton pourra également être maculé de gras ou griffé pour brouiller la vue de l'agent de surveillance. Pour inverser le rapport de surveillance, les charnières du guichet sont parfois tordues afin de laisser le volet entrouvert et d'apercevoir le personnel lors des rondes. La vue offerte depuis certaines cellules sur une partie de la détention – souvent sur la cour de promenade, parfois sur une grande part des déplacements des agents de surveillance – est également utilisée à l'avantage des détenus. Ponctuellement, une cellule possède une position stratégique permettant au détenu d'inverser la relation de surveillance et d'être au courant des déplacements de chacun (Scheer, Chantraine, Milhaud, 2012).
- 28 Les cellules du rez-de-chaussée, par contre, sont bien souvent tournées vers un mur ou vers la cour de promenade. Dans ce dernier cas, l'incarcération dans ces cellules offre l'avantage pour le détenu de faciliter les échanges avec les détenus en promenade. Il s'agit là d'un usage détourné des fenêtres des cellules : la transmission d'objets (de main à main, ou par « yoyos »). Parfois, les usages de la fenêtre sont plus complexes, comme l'illustre l'anecdote suivante.

Anecdote de terrain n° 3

À la prison Z., les détenus m'avaient confié leurs stratégies afin de faire rentrer de l'alcool en détention. Toutes les fenêtres donnant directement accès à l'extérieur avaient été condamnées en retirant les poignées afin que les détenus qui ont accès à certaines zones (notamment les détenus effectuant le nettoyage ou la manutention) ne puissent sortir. Cependant, une poignée avait été conservée par des détenus employés au service technique. Cette poignée était transmise de génération en génération par les détenus, et ce « depuis une dizaine d'années », m'explique un

détenu incarcéré pour la seconde fois dans cet établissement. Seule une minorité des détenus connaissent la présence de cette poignée, et seul l'un d'entre eux a connaissance de l'endroit précis de la planque. Ce détenu possède un poste de travailleur qui lui permet d'avoir accès à une fenêtre du rez-de-chaussée qui donne directement sur une zone de stationnement. À chaque changement d'affectation, l'ancien détenu travailleur indique la planque de la poignée au nouveau et lui transmet les règles à suivre : trouver une nouvelle planque pour la poignée que seul lui connaîtra, faire rentrer l'alcool que des complices extérieurs planquent sous la fenêtre, ne pas compromettre le dispositif en tentant de s'évader... Si le nouveau détenu travailleur (sélectionné par la direction) ne convient pas aux quelques détenus qui connaissent la combine, ces derniers s'arrangent pour « faire sauter » le nouveau venu (par une bagarre, ou en l'impliquant dans un autre trafic et en le dénonçant).

Un jour, le détenu travailleur en question est libéré sous surveillance électronique. La libération est inattendue et le détenu n'a pas le temps de transmettre les informations à son successeur. Deux jours plus tard, un nouveau détenu est mis au travail. Sa première mission pour les autres détenus : trouver la planque où se trouve la poignée. Pendant plusieurs semaines, l'alcool ne rentre plus par cette voie et les détenus semblent pessimistes quant aux chances de retrouver cette poignée.

Un soir, avant de quitter la prison pour rentrer chez moi, je passe saluer quelques détenus de l'aile portes ouvertes. Je rentre dans une cellule où se trouvent quatre détenus, je ressens l'émulation et un détenu soulève une bouteille en plastique de derrière la poubelle et tapant sur l'épaule du nouveau détenu travailleur : « Lui, c'est une star ! Maintenant, on pourra t'offrir autre chose que du café pendant les entretiens... (rires) ».

- 29 Ce type de contre-pouvoir permet de contrer le projet pénitentiaire lui-même. Les portes ou les fenêtres sont mieux connus par les détenus que par les professionnels. Les uns les détournent alors à leur avantage. Il pourrait s'agir d'une forme de résistance *infrapolitique des groupes dominés* (Scott, 2008) : l'utilisation de ces dispositifs étant des manifestations de contestation et de contournement des règles visant à améliorer le quotidien, à afficher une forme de pouvoir, à avoir une emprise sur le quotidien, ou à inverser la surveillance.

Conclusion : les objets de la prison entre usage(s) et pratique(s), voie d'analyse de l'hybridation des rationalités en milieu carcéral

- 30 En portant le regard sur les objets les plus communs de l'enfermement – ici, les portes et leur déclinaison sous forme de grilles ou les fenêtres et leurs éventuels barreaux –, il est possible de déceler les rationalités qui sous-tendent la prison. Le regard scientifique se focalise ainsi sur les objets architecturaux dans leur forme dynamique – comme fruits et sources de croisement de logiques – pour mettre en lumière l'articulation originale de rationalités divergentes.
- 31 En s'intéressant au processus de conception de ces objets, nous pouvons en effet repérer les rationalités imbriquées qui sont à la base des portes ou des fenêtres de prison ; résultantes d'une volonté de projet éducatif, d'une quête de sécurité et de contrôle ou conséquence de l'histoire singulière d'un établissement. Symboles, voies vers l'amendement, outils de contrôle des flux ou garants de la sécurité, ces portes et ces fenêtres de la prison illustrent tout un projet carcéral.
- 32 Dans l'expérience quotidienne, ces objets sont à la fois des éléments constitutifs de l'expérience carcérale et des objets utilisés en vue d'améliorer son propre quotidien ou de

contrer le projet initial. Ici aussi, différentes logiques apparaissent et s'entrecroisent : cacher la brutalité des dispositifs pénitentiaires, détourner leurs usages, faciliter les échanges, afficher une forme de contrôle, inverser la surveillance.

- 33 Les objets que nous avons analysés ici possèdent un statut tout particulier. Si la plupart des objets communs (tasse de café, table, téléphone...) sont disposés *dans* l'espace (Conein, Jacopin, 1993, 59-84), les portes et les fenêtres sont des éléments distinctifs *de* l'espace. On pourrait dire que portes et fenêtres sont l'espace car elles créent le lieu par leur présence. La lourde porte métallique et la fenêtre barreaudée créent l'espace de la cellule, cette boîte d'environ neuf mètres carrés munie de ces deux seules ouvertures. Les épaisses grilles disposées en sas créent le couloir de détention. Ces objets sont construits dans un but précis (la sécurité, le plus souvent), mais eux-mêmes construisent l'espace de la prison. Ils conditionnent également l'expérience de l'espace. Ces objets nécessitent une gestuelle particulière, des codes appris. Ils induisent également un aspect subi important : les portes grincent et les grilles claquent, les barreaux filtrent l'air ou la lumière. Ces objets sont aussi parfois détournés à l'avantage de l'utilisateur, ou griffés et tagués pour s'y opposer.
- 34 En prenant comme prétexte l'étude des objets de l'architecture carcérale, il est donc possible de rendre compte de l'hybridation et de l'éclectisme des rationalités entre fonctionnalité et esthétique, entre sécurisation et humanisation, entre adaptation et contre-pouvoir. Il s'agit là de rendre compte de l'imbrication des logiques carcérales dans une dialectique mêlant conception, historicité et expérience de la matérialité de la prison à travers ses objets et ses espaces. Les dispositifs architecturaux sont alors considérés comme fruits de logiques diverses, mais également comme sources de logiques variées. Les portes et les fenêtres sont autant de dispositifs qui sont des points d'intersection de rationalités (d'un côté, ils les rassemblent ; de l'autre, ils les disséminent), tels des prismes réfractant un faisceau lumineux déformé par le passage en son sein.
- 35 Par cette micro-architecture de l'embrasement, nous avons porté le regard sur quelques objets carcéraux dans leur banalité quotidienne ; carcéraux par leurs fonctions réelle (contraindre) et/ou symbolique (rappeler la prison). En matière pénitentiaire, force est de constater que les prouesses techniques et/ou esthétiques – favoriser la pénétration de la lumière naturelle, concevoir des grilles qui offrent de l'ombrage, dessiner des fenêtres « sans barreaux »... –, chères aux architectes, sont réduites à peau de chagrin en prison – lorsque les barreaux sont doublés de caillebotis, ou qu'un gabarit de portes en imposé. Inexorablement, la prison reprend ses droits sur l'innovation, aussi minime soit-elle...

BIBLIOGRAPHIE

Agamben G., 2007, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Paris, Payot et Rivages.

Akrich M., Callon M., Latour B. (dir.), 2006, *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Mines ParisTech.

- Brodie A., Croom J., Davies J. O., 1999, *Behind Bars. The Hidden Architecture of England's Prisons*, Swindon, English Heritage.
- Conein B., Jacopin E., 1993, Les objets dans l'espace. La planification dans l'action, in Conein B., Dodier N., Thévenot L. (dir.), *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, *Raisons pratiques*, 4, 59-84.
- De Brouwer J., 2009, En marge de la crise pénitentiaire. Quel sens de rotation pour les portes de cellules ? – Une contribution au masterplan "Prisons", *Journal des Tribunaux*, 698.
- Dibie P., 2012, *Ethnologie de la porte*, Paris, Éditions Métailié.
- Garabua-Moussaoui I., Desjeux D. (dir.), 2000, *Objet banal, objet social. Les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Jaspart A., 2010, *L'enfermement des mineurs poursuivis par la justice. Ethnographie de trois institutions de la Communauté française*, Thèse de Criminologie, Université Libre de Bruxelles.
- Latour B., 1994, Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité, *Sociologie du travail*, 36, 4, 587-607.
- Marchetti A.-M., 2001, *Perpétuités. Le temps infini des longues peines*, Paris, Plon (Terre Humaine).
- Pélegrin-Genel E., 2012, *Des souris dans un labyrinthe. Décrypter les ruses manipulations de nos espaces quotidiens*, Paris, La Découverte.
- Pérouse de Montclos J.-M., 2011, *Architecture. Description et vocabulaire méthodiques*, Paris, Éditions du Patrimoine.
- Razac O., 2009, *Histoire politique du barbelé*, Paris, Flammarion.
- Rebout L., 2008, Le seuil de la porte. Processus de visibilisation et modes d'apparaître en milieu carcéral, in *Actes du colloque « Espaces d'enfermement, espaces clos »*, Bordeaux, Doc'Geo, Cahiers Ades, 4, 33-44.
- Rey A., 2006, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- Scheer D., Chantraine G., Milhaud O., 2012, Espaces, mouvements et visibilités en établissements pénitentiaires pour mineurs, in Dieu F., Mbanzoulou P. (dir.), *L'architecture carcérale. Des mots et des murs*, Laval, éditions Privat.
- Scott J., 2008, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, éd. Amsterdam.
- Segaud M., 2008, *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin.

NOTES

1. Sans revenir sur le débat autour de la théorie de l'acteur-réseau (voir Akrich, Callon, Latour, 2006), nous pourrions considérer ici les portes et les fenêtres comme des acteurs non-humains qui influencent et (re)configurent la réalité humaine.
2. La sécurité passive comprend les éléments qui, par leur présence, leur utilisation ou leur fonctionnement, permettent de prévenir ou d'empêcher un incident. La sécurité passive est généralement liée à l'utilisation de technologies : ceinture de sécurité évitant la projection du corps lors d'un accident, mur empêchant l'accès à une zone, caméras de surveillance... Elle

s'oppose à la sécurité active, c'est-à-dire à l'action ou à l'interaction humaine qui a lieu avant ou pendant l'incident et qui permet de l'empêcher ou d'en minimiser les conséquences négatives.

3. Le cas de la semi-privatisation dans le cadre de la conception, la construction, le financement et la maintenance des établissements pénitentiaires en Belgique mériterait une analyse plus approfondie, notamment dans les mutations du processus de conception des prisons et l'apparition de nouvelles rationalités (liées aux lois du marché, entre autres) dans le champ de l'architecture pénitentiaire.

4. Si cet établissement n'est pas encore ouvert, plusieurs visites de chantier ont permis quelques contacts avec ce nouveau dispositif de fenêtres de cellule. Vraisemblablement, l'expérience et la perception de cette nouvelle fenêtre seront modifiées dans cette nouvelle prison. En effet, en plus d'une lumière naturelle très largement filtrée, l'air n'entre que par un petit volet ne pouvant être écarté du châssis que de quelques centimètres, et placé derrière une plaque métallique finement percée. L'air extérieur et la lumière naturelle sont donc rares et la voix résonne dans la cellule sans avoir de portée réelle vers l'extérieur.

5. Les agents techniques sont des agents pénitentiaires qui travaillent au sein du service technique. Souvent accompagnés de détenus travailleurs, ils s'occupent de la manutention générale de l'établissement, des travaux et des réparations quotidiennes.

6. Il s'agit ici d'un autre impératif lors de la conception des établissements pénitentiaires : les cellules ne peuvent être différentes, ne serait-ce par leurs couleurs. C'est ici un principe d'égalité et de non-discrimination qui est évoqué lorsque des architectes tentent de s'émanciper du schéma répété des cubes gris similaires dupliqués et placés côte à côte.

7. Type de fil de fer barbelé arborant des lames de rasoirs, disposé en bobines.

8. Le terme « cellulaire » désigne la zone de détention dans laquelle se situent les cellules.

RÉSUMÉS

Les grilles, les portes et les fenêtres sont des éléments communs qui viennent habiller les murs de la prison. Ces « trous » dans les murs sont l'objet de cette contribution étudiant les objets communs de l'enfermement qui font que l'espace devient prison. D'un côté, le processus de conception de ces objets est analysé pour mettre en lumière l'imbrication de diverses rationalités carcérales. D'un autre côté, est décryptée une matérialité banale qui prend toute son importance dans la vie carcérale quotidienne dans la mesure où elle conditionne les actions et les déplacements.

The gates, doors and windows are common elements which dress the walls of a prison. These "holes" in the walls will be the focus of this contribution aiming at studying the common objects of confinement which transform space into prison. On the one hand, the design process of these objects will be analysed to highlight various penitentiary's rationalities. On the other hand, the mundane materiality that becomes important in daily prison life – in the sense that it affects the actions and movements – will also be analysed.

INDEX

Keywords : prison, prison architecture, design, practice, objects

Index géographique : Belgique

Index chronologique : XXI^e siècle, années 2000, années 2010

Mots-clés : prison, architecture carcérale, conception, expérience, objets

AUTEUR

DAVID SCHEER

Aspirant FNRS au Centre de Recherches Criminologiques de l'Université Libre de Bruxelles.

Contact : davscheer@gmail.com